

**Oxygénothérapie :
arbre décisionnel
clinique et choix
de la source la
mieux adaptée**

Hypoxémie

Oxygénothérapie long terme

Oxygénothérapie court terme

Code LPP
1128104

Oxygénothérapie de longue durée quotidienne

Oxygénothérapie de déambulation exclusive

L'oxygénothérapie de longue durée quotidienne est indiquée chez les patients atteints d'insuffisance respiratoire chronique :

- en cas de broncho-pneumopathie chronique obstructive, quand les mesures de gaz du sang artériel en air ambiant ont montré :
 - soit une pression partielle en oxygène du sang artériel (PaO2) inférieure ou égale à 55 mm de mercure (mm Hg),
 - soit une pression partielle en oxygène du sang artériel (PaO2) comprise entre 56 et 59 mm Hg, associée à un ou plusieurs éléments suivants :
 - une polyglobulie (hématocrite supérieur à 55 %) ;
 - des signes cliniques de cœur pulmonaire chronique ;
 - une hypertension artérielle pulmonaire (pression artérielle pulmonaire moyenne supérieure ou égale à 20 mm Hg) ;
 - une désaturation artérielle nocturne non apnéique quel que soit le niveau de la pression partielle en dioxyde de carbone du sang artériel (PaCO2).
- ou en dehors de la broncho-pneumopathie chronique obstructive, quand les mesures de gaz du sang artériel en air ambiant ont montré une pression partielle en oxygène du sang artériel (PaO2) inférieure à 60 mm Hg. L'oxygène est administré seul ou associé à une ventilation assistée.

L'oxygénothérapie de déambulation exclusive est indiquée chez les patients insuffisants respiratoires ne relevant pas de l'oxygénothérapie de longue durée quotidienne et ayant une désaturation à l'effort.

L'oxygénothérapie de déambulation exclusive n'a pas d'indication chez les patients atteints de broncho-pneumopathie chronique obstructive, sauf en cas de réhabilitation respiratoire.

La désaturation à l'effort est définie lors d'un test de marche de 6 minutes ou lors d'une épreuve fonctionnelle d'exercice :

- soit par une pression partielle en oxygène du sang artériel (PaO2) inférieure à 60 mm Hg ;
- soit par une diminution de la saturation artérielle en oxygène par mesure percutanée (SpO2). La SpO2 à l'effort doit être diminuée de 5 % au moins, par rapport à la valeur au repos, et doit atteindre une valeur en dessous de 90 %.

l'oxygénothérapie à court terme est indiquée dans l'insuffisance respiratoire transitoire en attendant la résolution de l'épisode d'insuffisance respiratoire ou le passage à l'oxygénothérapie à long terme.

Sans déambulation ou durant moins d'1 heure par jour

Déambulation de plus d'1 heure par jour

- Pour un débit d'oxygène au repos ≤ 5l/min :
 - concentrateur fixe ayant un débit maximal de 5l/min
- Pour un débit d'oxygène au repos de 5 à 9 l/min :
 - concentrateur fixe ayant un débit maximal de 9l/min
- Pour un débit d'oxygène au repos >9l/min :
 - oxygène liquide

Code LPP
1136581

Code LPP
1148130

Code LPP
1130220

- Oxygénothérapie en mode pulsé ou en mode continu avec débit ≤ 3l/min, toutes les sources disponibles sont éligibles :
 - concentrateur mobile fonctionnant en mode continu;
 - concentrateur fixe ayant un débit maximal de 5l/min + concentrateur mobile;
 - concentrateur fixe ayant un débit maximal de 5l/min + bouteilles d'oxygène gazeux;
 - système de remplissage de bouteilles d'oxygène utilisant un concentrateur fixe et un compresseur;
 - oxygène liquide
- Oxygénothérapie en mode continu avec débit > 3l/min :
 - système de remplissage de bouteilles d'oxygène utilisant un concentrateur fixe et un compresseur;
 - oxygène liquide

Code LPP : 1143983
1118324

Code LPP : 1125100
1191568

Code LPP : 1184315
1120338

Code LPP : 1130220

Code LPP : 1120338

Code LPP : 1130220

- Oxygénothérapie en mode pulsé ou en mode continu avec débit ≤ 3l/min :
 - concentrateur mobile;
 - système de remplissage de bouteilles d'oxygène utilisant un concentrateur fixe et un compresseur ;
 - oxygène liquide.
- Oxygénothérapie en mode continu avec débit > 3l/min :
 - système de remplissage de bouteilles d'oxygène utilisant un concentrateur fixe et un compresseur ;
 - oxygène liquide.

Code LPP 1143983
1118324

Code LPP : 1184315
1120338

Code LPP : 1130220

Code LPP : 1120338

Code LPP : 1130220

- soit un concentrateur fixe dont le débit est adapté aux besoins du patient (respectant les spécifications techniques des concentrateurs) ;
- soit des bouteilles d'oxygène gazeux avec mano-détendeur et débitmètre adapté aux besoins du patient ;
- la fourniture d'une bouteille d'oxygène gazeux en tant que source de secours (en cas de panne du concentrateur) ;
- et, selon la prescription, des bouteilles d'oxygène gazeux en tant que source mobile pour permettre la déambulation.

Absence hypoxémie

Dyspnée du patient en soins palliatifs ou en fin de vie

Prise en charge de la dyspnée chez les patients en soins palliatifs ou en fin de vie, dans le but de permettre le maintien à domicile de ces personnes

un concentrateur fixe dont le débit est adapté aux besoins du patient (respectant les spécifications techniques des concentrateurs)

Code LPP : 1158737

Algie vasculaire de la face

Traitement de la crise d'algie vasculaire de la face

bouteilles d'oxygène médical gazeux;
Le patient devra disposer d'une bouteille portable (de l'ordre de 0,2 à 0,5 mètres cubes) en complément d'une bouteille fixe (de l'ordre de 3 mètres cubes) à manodétendeur intégré à gros débit (5-7 à 10 ou 15 litres);

Code LPP : 1135392 (prestation hebdo)
1165967 (livraison)

Italique : en attente de publication au Journal Officiel